

Jean-Paul Martel
Directeur d'Inter Forêt-Bois 42



Le matériau bois, une seconde nature.

Jean-Paul Martel est issu du milieu forestier. "Mon père gérait une forêt privée dans le secteur de Noirétable. Il était un fervent partisan de la filière futaie jardinée". Logiquement, notre homme sera - aspiré - par la filière bois. Pendant 15 ans, Jean-Paul Martel va exercer un peu tous les métiers dans une entreprise de traitement des bois, y compris l'achat de matière première auprès des propriétaires. "En 1991, j'ai eu l'opportunité de devenir animateur d'Inter Forêt-Bois 42, l'interprofession forêt-bois de la Loire. Une de mes missions est de faire connaître, apprécier et utiliser le matériau bois, notamment en créant du réseau. C'est plus qu'un métier, c'est une vocation".

Inter Forêt-Bois 42 a été la première interprofession bois de France. "IFB 42 voit le jour en 1982 au sein du comité d'expansion économique de la Loire grâce à un groupe d'entrepreneurs assez diversifié" précise Jean-Paul Martel.

"Ces entrepreneurs ont démontré que la filière forêt-bois était un pôle économique important mais méconnu. Par ailleurs, elle ne pouvait pas se développer en s'appuyant sur la seule connaissance de son milieu".

La filière forêt-bois devait prendre en compte le contexte économique, l'aménagement du territoire ou la notion de développement durable. "Nous sommes obligés d'avoir une vision transversale des choses" note le directeur d'IFB 42. "Dans ce contexte, il faut proposer les qualités possibles. Les forestiers et les acteurs de la filière y trouveront leur compte. Au lancement d'IFB 42, beaucoup n'avaient pas cette vision du produit fini. Actuellement, ils sont nombreux à comprendre l'intérêt de cette démarche".

Jean-Paul Martel a développé une série d'actions en faveur de la construction bois. Elles ont été moteur pour l'ensemble de la filière forêt-bois. Il a notamment mis en œuvre une opération de promotion dans les bâtiments agricoles. La Loire rassemble déjà plusieurs constructeurs dans ce secteur. Avec l'appui du travail entrepris par IFB 42, la part du bois dans le marché du bâtiment agricole est probablement aujourd'hui proche de 70 % dans le département.

N'ayant pas les moyens de cibler le grand public, IFB 42 a lancé des opérations visant les maîtres d'ouvrages publics, en les accompagnant dans une réflexion sur l'utilisation du matériau bois. Pour l'une de ces opérations, l'interprofession s'est appuyée sur le conseiller général du canton. "Le principe était d'organiser une conférence à l'attention des élus suivie

de la visite d'une réalisation bois" détaille Jean-Paul Martel. "L'argumentaire sur le matériau bois, les techniques constructives et le développement durable, des préoccupations qui touchent les maîtres d'ouvrages publics". Le directeur d'IFB 42 a un rôle de conseil vis à vis des communes, des communautés de communes, des pays, etc. "Je leur démontre l'importance et l'intérêt du bois sur leur territoire. J'évoque le nécessaire entretien des forêts comme le maintien de l'emploi en milieu rural grâce aux entreprises de la filière forêt-bois locale".

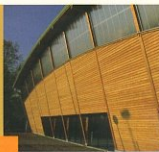
Les débouchés de nos forêts sont à plus de 60% dans le bâtiment : charpentes, structures, menuiseries, meubles, etc. En Rhône-Alpes, les forestiers et les scieurs doivent apprendre à répondre aux demandes des constructeurs, aux exigences de mises en œuvre, à la normalisation. "Les bâtiments bois sont désormais calculés par des ingénieurs. Ils utilisent le bois comme un matériau banalisé. Il faut donc mettre sur le marché des produits répondant aux exigences" remarque le directeur d'IFB 42. "Pour ce faire, la filière forêt-bois locale se préoccupe en particulier des scieries, qui est un maillon fragilisé de notre chaîne de production".

Jean-Paul Martel a mis en place un groupement d'achat : les Scieries de la Loire. "Les scieurs perdent énormément de temps en achetant leurs bois eux-mêmes. Ils trouveront meilleur compte à valoriser leurs produits". Pour l'instant, le groupement assure l'approvisionnement de 5 scieries. Un autre groupement initié par IFB 42, les Charpenteries de la Loire, a permis de monter une unité de taille de charpentes à commande numérique. Cette société regroupe 5 charpentiers. "Dorénavant, ils sont en capacité de répondre à des marchés auxquels ils n'auraient peut-être pas eu accès".

Le rôle d'une interprofession est d'abord de mettre les différents interlocuteurs autour d'une table. De l'architecte jusqu'au forestier, les acteurs de la filière doivent partager leurs problématiques. "Je mets en relation les scieurs avec les constructeurs bois, les charpentiers, les menuisiers, les architectes... Ils comprennent mieux ainsi où sont les besoins" note Jean-Paul Martel. Le constructeur trouverait également une plus-value en utilisant des bois locaux séchés et caractérisés, sans le coût de transport des bois du nord. "Mon premier travail est de promouvoir l'utilisation du bois. Mon second consiste à encourager l'usage du bois local". Une philosophie qui résume tout l'intérêt des 8 interprofessions forêt-bois en Rhône-Alpes.

Laurent Meyer

LES DÉBOUCHÉS DE NOS FORÊTS SONT À PLUS DE 60% DANS LE BÂTIMENT.



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière



avec le concours du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Rhône-Alpes de la Région Rhône-Alpes



la participation de la Coforet